

# L'exploitation des terres plastiques à Naninne

## Le contexte : Bref historique sur le développement des exploitations de terres plastiques à Andenne

*(Recherche bibliographique effectuée par le Cercle des Jeunes de Naninne)*

### Historique

Le travail de la terre fut, dès les temps les plus reculés, l'une des principales industries de l'homme. Il pétrit l'argile, lui donna une forme et la fit durcir au soleil. L'homme des premiers âges de l'histoire, moula des briques, qu'il employa à élever des murs pour la construction des villes les plus anciennes que nous connaissons (Egypte, Assyrie).

L'exploitation des terres plastiques du bassin d'Andenne remonte assez loin dans l'histoire.

La terre d'Andenne connut à cette époque diverses appellations : terre d'alun, terre à pipe, terre de poterie, blanche derle. Elle fut utilisée par les potiers. De plus, elle fut fort recherchée par les étrangers et particulièrement par les batteurs de cuivre de Bouvignes pour la fabrication de leurs creusets. Des attestations déclaraient que la terre d'Andenne était la meilleure de toutes, à tous points de vue.

En 1328, le comte de Namur accorda aux batteurs de cuivre de Bouvignes l'autorisation d'extraire la derle à tous les endroits du comté où elle existait. Cette même autorisation fut accordée aux batteurs de cuivre de Namur en 1406. Il est question de l'exploitation des « derlières » de Naninne dans les comptes domaniaux du XIII<sup>e</sup> siècle – A.S.A.N. vol.32 – p.293.

A cette époque, le Chapitre d'Andenne eut à surmonter de nombreuses difficultés pour défendre ses droits de propriété du sol. Les comtes de Namur, en tant que souverains, prétendirent en disposer à leur gré et les habitants, comme propriétaires, croyaient pouvoir exploiter à leur profit les gisements souterrains. Dès que les batteurs de cuivre de Namur voulurent ouvrir des exploitations dans les environs d'Andenne, ils se heurtèrent à la résistance du Chapitre. Les nombreuses contestations entre les batteurs de cuivre et les Dames du Chapitre engendrèrent l'ouverture d'un procès qui prit fin en 1665 par une sentence du Conseil Provincial de Namur, consacrant complètement les droits du Chapitre et condamnant les batteurs de cuivre de Namur à payer une forte redevance correspondant à la valeur de la terre extraite au cours du procès. Même sentence était rendue si un habitant tentait d'exploiter de l'argile dans sa propriété. Cela dura jusqu'au moment où un propriétaire en appela au Grand Conseil de Malines qui décida en 1699 que les propriétaires avaient le droit d'ouvrir ou de faire ouvrir des exploitations dans leurs terres, mais que les exploitants auraient à payer au Chapitre une redevance égale à la valeur du dixième des terres extraites. Cette sentence resta définitive et actuellement encore le propriétaire foncier perçoit une redevance de 5% sur les terres extraites.

Les exploitations se multiplièrent et devinrent une source de richesse pour le pays. Les Dames du Chapitre édictèrent les règlements au sujet des redevances et surveillèrent étroitement le tonnage extrait par les exploitants.

Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, le prix d'une charretée de terre était de 11 escalins. Une charretée avait un poids net d'environ 2200 kilos et l'escalins valait en ce temps 0,60 francs. Actuellement, les prix varient entre 500 et 1500 francs la tonne.

Le commerce devint actif, Chapitre et particuliers se firent exploitants ; de nombreux ouvriers trouvèrent une occupation bien rémunérée dans les exploitations de terres plastiques. Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, on exportait annuellement, vers la Hollande, une moyenne de 3400 tonnes d'argile. En 1716, une manufacture de pipes s'établit à Namur, le gouvernement voulut la protéger et empêcher toute concurrence étrangère. A cet effet, il força indirectement les exploitants de terres plastiques à lui fournir des matières premières, en frappant toute l'exploitation d'argile d'une surtaxe, ce qui entraîna notamment des conséquences économiques néfastes. La production d'argile diminua, les ouvriers sans travail, furent réduits à la misère. Après maintes réclamations venant de toutes parts, on rétablit les droits de douane à leurs taux primitifs et le commerce des terres redevint florissant.

Cependant, au détriment de la population, le gouvernement octroya le monopole des exportations en Hollande à certains exploitants privilégiés. La Cour du Ban d'Andenne, qui n'avait jusque-là cessé de protester contre de tels agissements, obtint gain de cause et ce privilège fut définitivement supprimé.

Outre la fabrication des pipes, la terre d'Andenne servait également à alimenter diverses manufactures de faïence dite « anglaise ». En 1810, l'extraction des terres à pipes s'élevait à 4000 tonnes environ. Les exportations de ces terres se faisaient jusqu'en Espagne et en Suède.

Joseph Wauters, exploitant, jaloux des succès obtenus par Nicolas Claudel dans sa manufacture à pipes à Saint-Servais (Namur) en introduisit une semblable à Andenne en 1783. Cette entreprise marchait vers une extension certaine quand une mésentente entre les associés entraîna sa faillite en 1818. En 1836, elle fut reprise par John Cockerill qui y établit une fabrique de produits réfractaires, pour passer dans la suite à la société Pastor-Michiels et Cie.

En 1815, la victoire des alliés sur Napoléon plongea l'industrie belge dans une crise douloureuse. Le marché français lui fut fermé et la disparition du blocus continental permit à l'Angleterre de lui faire une concurrence déloyale aux Pays-Bas. Il fallut diminuer la production, congédier des ouvriers, réduire le taux des salaires.

En 1840, la petite ville d'Andenne s'accrut rapidement et devint peu à peu un centre industriel. Mais bientôt, l'industrie de la porcelaine et de la faïence périclita à cause du taux élevé des droits de douane sur l'exportation de ses produits ; cependant, il n'en fut pas de même pour l'extraction de la matière première, qui, elle, trouvait facilement acheteur à l'étranger. C'est ainsi qu'au cours des années qui suivirent, l'exploitation des terres plastiques connut un développement normal.

Actuellement, les terres plastiques sont exploitées pour des usages industriels : fabrication de creusets pour usine à zinc et produits réfractaires de toutes sortes.

### La céramique du pays d'Andenne

Andenne fut en effet depuis le moyen-âge un centre d'industrie céramique dont l'activité se maintint avec des alternatives diverses jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce fut sans conteste le plus important de la vallée de la Meuse.

L'abondance et la qualité de la terre plastique qu'on tirait du sol andennais favorisaient l'essor des métiers de la poterie et du carrelage, dont l'archéologie et les archives donnent la preuve. L'exploration de fours et de fosses à déchets à Andenelle, faubourg d'Andenne, entreprise par F-J Dardenne en 1911, puis récemment par le Service des fouilles de l'Etat, a mis au jour d'abondants amas de tessons et de vases jetés au rebut pour défauts de cuisson. Il s'agit d'une vaisselle d'usage courant, pots, cruches, terrines etc., semblable à celle qu'on fabriquait en Normandie et sur le Rhin. On n'a pas trouvé parmi ces déchets de monnaies ou d'autres éléments de datation, qui donneraient une chronologie certaine de cette céramique. Mais sa fabrication est attestée par le comte du domaine comtal de 1395-1396 où

le receveur inscrivait la redevance que les potiers d'Andenelle payaient pour les « fournées de pots et jusses (=cruches) » sorties de leurs ateliers.

Après 1429, cette recette devint nulle par suite des guerres. Les comptes de la fin du XV<sup>e</sup> siècle disent que « *il y a grant temps que l'on y a point ouvré* ». Si la fabrication de la poterie cessa à Andenelle, elle dut continuer en d'autres endroits du ban d'Andenne ; à preuve, les concessions d'extraire la terre plastique, accordés au XVI<sup>e</sup> siècle parle Chapitre noble d'Andenne.

Cette même argile dont se servaient les potiers était utilisée par une autre classe d'artisans andennais, les carreliers, qui façonnaient et cuisaient des carreaux en terre cuite vernissée au plomb. On connaît l'existence de cette industrie à Andenne au XIV<sup>e</sup> siècle par un précieux texte d'archives, publié en 1934, que jusqu'ici à l'attention des historiens de la céramique mosane. Un recueil de l'abbaye cistercienne du Val Saint-Lambert, dans la banlieue liégeoise, contient une série de contrats passés par les religieux pour la construction et l'aménagement de l'église du monastère. L'un d'eux, daté de 1363, concerne l'exécution d'un pavement. Maître Baudouin, le paveur de Liège, s'engageait à « *paver le monastère bien et loyalement de petits testeaz d'Andenne faits et cuits de la meilleure terre et des mieux vernissés, de la manière qu'on fait à Andenne, les comons testeaz* ». Il devait les livrer à la pêcherie du monastère et les religieux prenaient à leurs frais le transport sur place.

Voici, en ancien français, le document en question :

*Nos avons marchandeit a maistre Badewin le pavere de Lige de pavere notre mostier bien et loyament de petits testeaz d'Andenne, bien et loyalement fais et cuis del melhour terre et matere et mies plumeis, que on fait a Andenne de commons testeaz, et doit livrer les testeaz a nostre pesserie, et nos lez devons minere jusque a nostre mostier.*

Il ressort des termes de ce contrat qu'on fabriquait à Andenne au XIV<sup>e</sup> siècle divers types de carrelage. Ceux qui furent livrés à l'abbaye du Val Saint Lambert étaient de qualité commune, probablement monochromes et sans dessin. Mais il n'est pas téméraire d'avancer que d'autres carreaux à décor incrusté, trouvés à Andenne-même et dans la région, sortent aussi d'ateliers andennais.

## La géologie

### Les gisements d'argile plastique d'Andenne

*(selon « Recherche archéologiques sur la céramique d'Andenne au Moyen-Age »  
R. Borremans et W. Lassance - 1956)*

Déjà au Moyen-Age, on considère que la « blanche derle » (terre à porcelaine), qui tire au ban d'Andenne est la meilleure de toutes celles qui se tirent le long de la Meuse entre Huy et Namur, même la meilleure de toutes les blanches derles du pays. Elle est recherchée parmi les marchands de Hollande, Liège ou Maastricht car elle est renommée pour bien cuire.

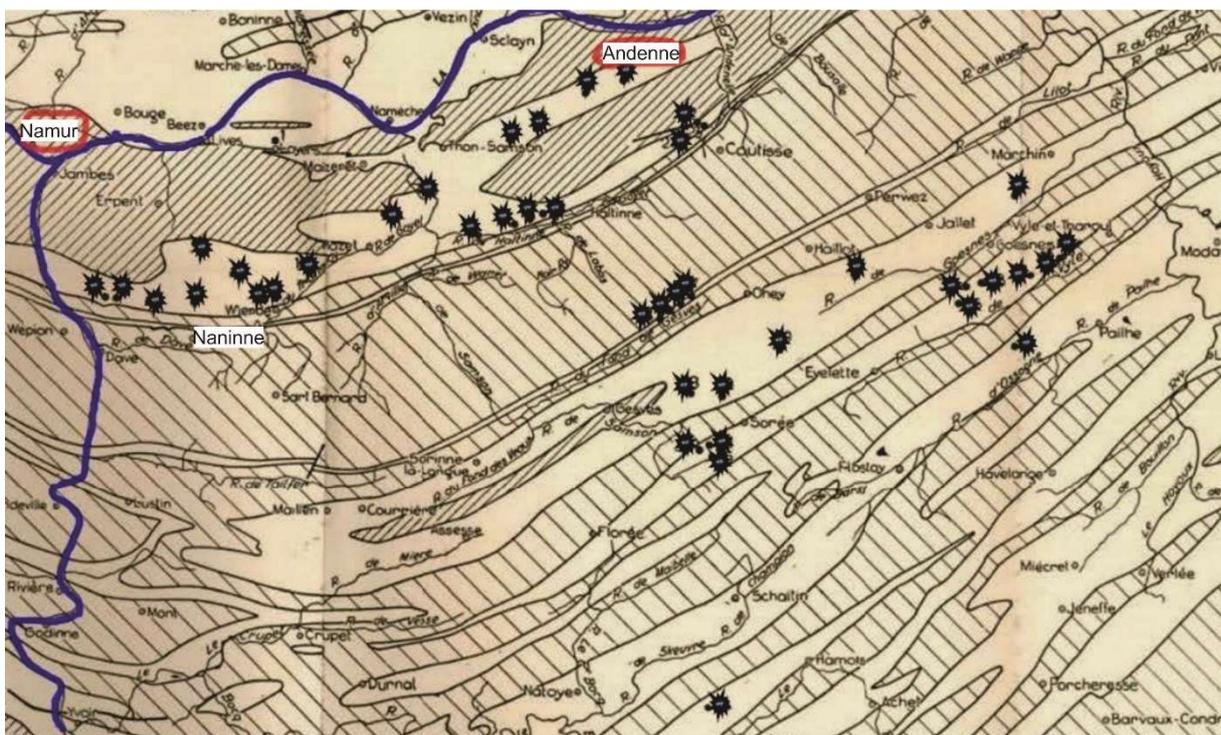
Mais ce ne fut qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle que l'on s'attacha à étudier scientifiquement ces fameux gisements.

Il existe en Belgique deux gisements d'argile réfractaire, celui du *wealdien* des environs de Mons et celui du *miocène inférieur d'Andenne*. Ce dernier mérite d'être cité en raison de la valeur universellement appréciée du produit et de l'originalité du mode d'exploitation. La terre est un silicate d'alumine, pur d'autres sels métalliques ; elle est colorée en noir par des matières charbonneuses. Elle forme des poches ou lentilles dans les calcaires du bassin de Dinant.

Ces gisements ou amas lenticulaires, qui ont des étendues fort variables, sont alignés suivant la direction ouest-sud-ouest / est-nord-est. Ces alignements sont au nombre de trois.

- Le premier, à partir du nord, est celui d'Andenne ; il s'étend sur six kilomètres environ, au sud de cette ville. On en retrouve le prolongement quelques kilomètres plus à l'ouest, près du village de Mozet. Il comprend de nombreuses exploitations, notamment aux lieux-dits *La Trixhe* et *Vaudaigle*. Cet alignement est compris, du moins en partie, entre deux bandes d'houiller.
- Le deuxième, situé à quelques kilomètres au sud du premier, pourrait être nommé *la bande de Coutisse-Haltinne*. Il s'étend sur 16 à 18 kilomètres en passant par les communes de Coutisse (*Champseau*), Haltinne (et son hameau de *Strud*), de Wierde et de Naninne. Il s'étend même à l'ouest de la Meuse, mais il ne s'y rencontre pas d'exploitations.
- Le troisième est à 5 km plus au sud ; il va du village de Marchin (hameau de *Jamagne*) dans la province de Liège, jusqu'au village de Sorée, situé à 10 km au sud-ouest, d'où il oblique davantage vers le sud.

La carte suivante, extraite des Cahiers de Sambre et Meuse 2020 et établie par le géologue Calembert en 1945 permet de se rendre compte de l'étendue des gisements. Les hachures étroites indiquent les terrains houillers, les larges les terrains schisto-gréseux, les terrains calcaires étant en blanc. Les veines de derles apparaissent en chapelets au long les affleurements calcaires formant les vallées.



Les couches géologiques se présentent comme suit : sous la surface du sol, limons et sables, puis une argile maigre dite *craw*, reposant sur la terre plastique proprement-dite, qui, elle-même, gît sur une couche d'argile rougeâtre dite *dègne*, enveloppée de toutes parts dans les sables.

### L'explication géologique pour le gisement de Naninne

(Article de Mr l'abbé Jean Goreux dans le journal local de Naninne « Le Jonc » de juin 1973)

Voici déjà plusieurs mois que cette petite description du sous-sol de notre village n'arrive pas à sa conclusion. J'avoue être mal documenté pour donner toutes les précisions souhaitables. Mais ce pourrait être pour tous ceux qui ont connu les sablonnières en activité et les puits de terre plastique

en exploitation une occasion de dire leurs souvenirs. La partie nord du village (au-delà de la crête de psammite famennien qui va du fort de Dave au carrefour de Quinaux) est occupée par une large bande calcaire que l'on peut reconnaître dans la vallée de la Meuse aux rochers de Néviau, qui réapparaît encore aux carrières de Malpaire, puis plonge sous les limons et les sables pour ne reparaitre au jour que dans les environs de Mozet. Toute la bande calcaire carbonifère qui s'étend entre le psammite famennien (Quinaux) et les grès et schistes houillers (Erpent) forme une dépression due à l'érosion ; dans cette dépression se sont accumulés des sédiments tertiaires et quaternaires.

Pendant toute l'époque secondaire, notre région est restée exondée, sans que pourtant le littoral soit très éloigné, puisqu'au nord la mer secondaire a déposé des craies le long d'une ligne allant de Mons à Foix-les-Caves en Hesbaye et jusqu'au pays de Herve. Au sud, la Gaume se rattache au vaste bassin secondaire de la Champagne et de Paris. Souvent notre région a dû pendant le secondaire apparaître comme une île.

Au tertiaire, notre pays se rattache à un continent s'étendant vers le sud et que la mer attaque par le nord. Les sables qui sont exploités chez nous ainsi que les argiles ont une origine tertiaire, mais leur histoire est moins simple qu'il ne paraît à première vue. Des sables plus ou moins argileux ont été déposés par la mer vers le début du tertiaire (à l'époque oligocène) et ils existent encore en place sur les plateaux. Cette avancée de la mer au tertiaire n'a pas été suffisamment longue et profonde pour laisser de larges dépôts (comme c'est le cas dans le nord du pays). Dès le milieu de l'époque tertiaire (miocène), notre région wallonne est définitivement délivrée de l'invasion marine et l'érosion va remanier le sous-sol primaire et les dépôts de couverture tertiaire. Telle est l'origine de ces dépôts de sable et d'argile exploités de Dave à Andenne sous le nom d'argiles plastiques d'Andenne, qui se sont accumulés (un peu à la façon de dépôts lacustres) dans la vallée créée par l'érosion des terrains calcaires. On trouve dans ces dépôts des fossiles végétaux qui révèlent une origine non pas marine, mais continentale.

Pendant les époques glaciaires du quaternaire, de vastes régions dans le nord étaient dépourvues de couverture végétale et le vent a transporté sur de vastes surfaces de fines particules de sable et d'argile. Telle est l'origine des dépôts limoneux de la Hesbaye, où ils se sont déposés sur une épaisseur de plusieurs mètres. Au sud de la Meuse, des lambeaux moins épais de limon subsistent entre les crêtes du nord du Condroz. Tel est le cas des terres de culture s'étendant des Viaux et du chemin vert jusqu'à la ferme de Basseilles à Mozet. Des sondages effectués dans ces campagnes donnent typiquement la succession : en surface, quelques mètres de limon quaternaire, puis des sables ou argiles tertiaires ; et enfin à des profondeurs variant de 10 à 100 m. le substrat rocheux calcaire.

De ces terrains, les plus intéressants du point de vue de l'historien sont les dépôts de sable et surtout d'argile. Les sables lavés, peu argileux sont appréciés par l'industrie verrière et on a exploité à Naninne des sables qui étaient vendus aux cristalleries du Val-Saint-Lambert. Les terres plastiques de la région d'Andenne sont mondialement connues et à cause de leur valeur, malgré les frais énormes d'extraction souterraine, elles sont encore exploitées dans quelques puits : elles servent principalement à la fabrication de produits réfractaires. La découverte et l'exploitation de ces argiles a été au point de départ du développement de notre village. De petit hameau agricole appartenant à Dave, il est devenu depuis le début du 19<sup>e</sup> siècle un vrai village, que la construction du chemin de fer au milieu du 19<sup>e</sup> siècle a encore encouragé à se développer. Il a perdu sa vocation agricole ; il est bien probable que les exploitations de terre plastique arrivent aussi à expiration. C'est une nouvelle page de son histoire qui semble commencer. S'il parvient à garder son caractère rural et campagnard, il pourra être dans la banlieue namuroise un village résidentiel propre et vert. Sur la page de deux siècles qui va se terminer, beaucoup parmi vous ont des souvenirs qui remontent à deux ou trois générations. Avant qu'ils ne se

perdent, il serait intéressant que vous les fassiez connaître. Une petite documentation, œuvre commune, pourrait être rassemblée pour une meilleure connaissance de notre village et de son passé.

## L'exploitation à Naninne

### Les gisements

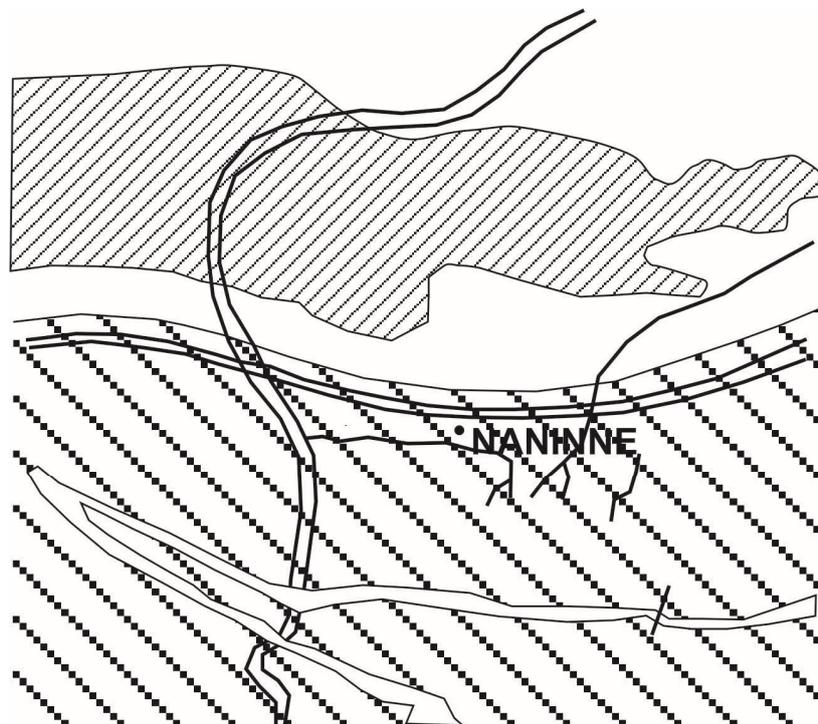
*Extrait d'un document de 1962 dactylographié et d'origine inconnue (les schémas dont redessinés)*

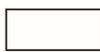
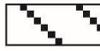
#### Catégories de gisements

Le deuxième alignement des gisements d'argiles plastique d'Andenne passe donc par la région d'Andoy, Wierde et Naninne.

Les gisements d'argiles plastiques à Naninne sont répartis d'après leur formation en trois catégories :

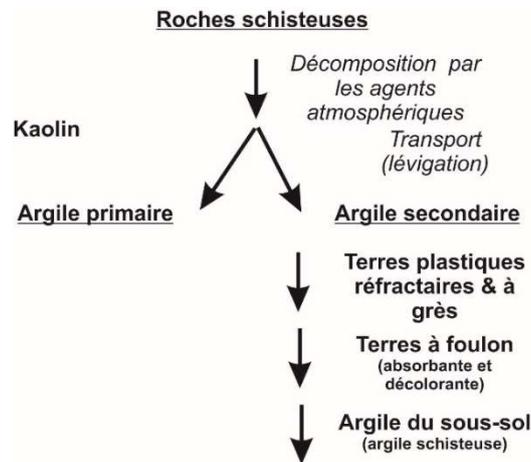
- a. Une première, due à l'altération, quasi sur place, des roches houillères essentiellement schisteuses, affaissées dans le calcaire carbonifère dont le sommet a été inégalement dissous par les eaux souterraines.
- b. Une deuxième catégorie, constituée par les gisements de terres plastiques tertiaires. Ces gisements consistent en une masse lenticulaire de quelques couches d'argiles stratifiées reposant sur des socles eux-mêmes stratifiés.
- c. Enfin, une troisième : les gisements composites, c'est-à-dire ceux qui comportent, dans leur partie inférieure, un gîte de la première catégorie, formé aux dépens du houiller inférieur effondré et, dans leur partie supérieure, des formations tertiaires du second type, recouvrant plus ou moins complètement les précédentes.



-  Terrains calcaires
-  Terrains houillers
-  Terrains schisto-gréseux

La disposition générale des gisements est la suivante : les terres plastiques reposent sur des sables et sont recouvertes de limons, de sables et de graviers. La terre sableuse marquant transition s'appelle « dègne ».

Représentons schématiquement le cycle de formation des argiles.



#### Schéma de la composition des argiles

La composition varie parfois assez fortement d'un gisement à l'autre et même, dans un gisement, d'une couche aux suivantes.

Formées exclusivement de silicates d'alumine hydratés, les argiles se composent généralement de

**Silice :** Non combinée à l'alumine, la silice demeurée libre constitue une impureté altérant la matière argileuse.

**Fer :** Le fer est présent dans l'argile sous forme de sulfures (pyrite ou marcassite), de carbonate ou d'oxyde.

**Titane :** La teneur peut aller jusqu'à 2% sans inconvénient.

**Calcium et magnésium :** Il ne peut y en avoir plus de 0,5%

**Métaux alcalins :** La chaux et la potasse y sont plus actives que la chaux et la magnésie.

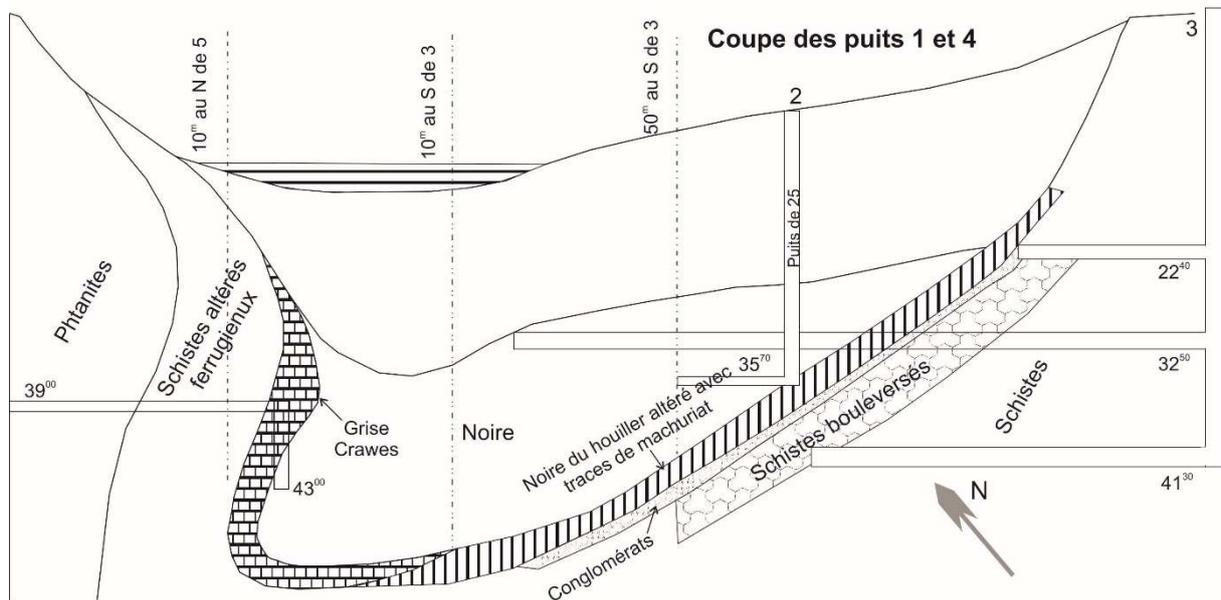
#### Classification des terres plastiques

<b>Première classification</b>			
<i>Terres maigres</i>	<i>Demi-maigres</i>	<i>Grasses</i>	<i>Alumineuses</i>
10 à 18% d'alumine	19 à 28% d'alumine	28 à 33% d'alumine	+ de 33% d'alumine
Peu liantes	Rainures lisses	Très liantes	Liantes
Rainures striées		Rainures lisses	Rainures lisses

<b>Deuxième classification</b>		
<i>Premier choix</i>	<i>Second choix</i>	<i>Crawes</i>
Terre de glacerie	Ou d'usine à zinc	Teinte uniforme ou bigarrée
Teinte uniforme	Teinte uniforme ou marbrée	Impuretés se présentant sous forme de lignes jaunes ou bleues
Sans impureté	Quelques impuretés	

<b>Troisième classification</b>		
<i>Terres réfractaires</i>	<i>Terres à grès</i>	<i>Terres à foulon</i>
Terres très pures	Point de grésification sensiblement plus bas	Terres assez grasses

Supportant sans ramollissement la température de 1600 à 1700 °C	Point de fusion moins élevé	Pouvoir absorbant élevé à l'égard des corps gras
---	-----------------------------	--



Les exploitations de Naninne sont désignées ci-dessous, les noms en capitales indiquent les chantiers en activité, les autres étant momentanément suspendus.

TRONQUOY	1 puits d'extraction
Ste Anne (suspendu)	1 puits d'extraction
ROUSSEAU	2 puits d'extraction
Sous la Ville	2 puits d'extraction
MAQUETTE	2 puits d'extraction
G2A (suspendu)	1 puits d'extraction
G1A (suspendu)	1 puits d'extraction
G4 (suspendu)	1 puits d'extraction
FOND d'ANDROY	1 puits d'extraction
DJU (Fond d'Andoy)	1 à ciel ouvert
Bois planté (suspendu)	1 à ciel ouvert
Bolette (suspendu)	1 puits d'extraction

Les gisements sont constitués d'amas lenticulaires d'étendues fort variables, alignés suivant a direction WSW-ENE.

Les cuvettes sont généralement de forme oblongue, le grand axe ayant la direction des alignements, leur longueur varie d'une centaine de mètres à un kilomètre et leur largeur de 50 à 200 mètres, la profondeur varie dans de larges limites : de 15 à 100 mètres.

#### Utilisation

Ces terres plastiques sont utilisées dans les produits réfractaires, les céramiques, les carreaux de revêtement. Certaines conviennent pour la fabrication des creusets dans l'industrie du zinc et d'autres pour le raffinage des huiles.

### Situation actuelle

Actuellement, les ouvriers occupés à Naninne sont au nombre de 40, dont 15 en surface, les « hiercheux », qui assurent l'évacuation des blocs et 25 au fond, les « haveux », qui découpent les blocs.

Ces 40 ouvriers sont répartis comme suit : 31 belges, 6 italiens et 3 polonais, ces derniers établis depuis de nombreuses années dans le village avec leur famille.

Des 31 belges, 16 habitent la commune, les autres viennent de Dave, Faulx-les-Tombes, Bonneville et Mozet.

Le travail est assez dur et exige des travailleurs solides et sachant leur métier. Les heures de travail à la mine leur permettent encore de se consacrer à d'autres activités agricoles ou professionnelles. Dans l'ensemble, les travailleurs restent fort attachés aux traditions rurales.

Les terres plastiques de Naninne sont en partie transformées sur place et nous en arrivons à parler maintenant de la

### Fabrique de Produits Réfractaires

Au début du XXe siècle, s'établit à Naninne une fabrique de produits réfractaires appartenant à Monsieur Roul (?) de Wierde. Elle fut remplacée en 1911 par une usine affectée au dépôt de terres et de matériaux de tous genres.

En 1919, on y fabriquait des briques. Elle fut modernisée et agrandie en 1921. Elle comptait à l'époque 70 à 90 ouvriers. Ils gagnaient en moyenne 1 franc à 1,50 francs par heure.

L'usine était désignée sous le nom de S.A. des Produits Réfractaires de Charleroi. En 1941, une première fusion l'unit à la S.A. des Produits Réfractaire Alsi ; en 1940, une seconde fusion avec la Société Chaudoir. La Société prend alors le nom de Société des Produits Réfractaires de Charleroi, Chaudoir et Alsi Réunis.

Depuis la formation de cette nouvelle société, l'usine de Naninne s'est sensiblement améliorée ; elle a été électrifiée, de nombreux ateliers de moulage et des ateliers mécaniques y ont été installés. Un laboratoire et des lavoirs ainsi que des réfectoires ont été aménagés.

L'usine bénéficie de conditions particulièrement intéressantes, en raison de sa situation sur les lieux-mêmes d'extraction des matières premières.

Les produits qu'on y fabrique sont principalement des pièces courantes et de grande consommation, telles que les briques normales et leurs accessoires, les viroles, les briques de poches, les briques de coulée en source (note : permettant de verser le métal fondu lors de la coulée), les briques de fours à chaux, etc.

En 1950-1951, cette société a de nouveau fusionné, cette fois avec la Société Belge des Produits Réfractaires d'Andenne. En 1952, une période néfaste oblige l'usine à fermer ses portes jusqu'en 1955.

Actuellement, elle occupe environ 80 ouvriers, au salaire de 320 francs par jour pour les qualifiés. Ils sont en majeure partie des villages avoisinants. La période 1947-1949 a vu le maximum d'ouvriers occupés dans cet établissement industriel : 130.

## Les fosses

Les fosses les plus connues sont (selon « Il était une fois à Andoy et Wierde la terre plastique » par B. de Moreau, B. Moreaux et J. Preudhomme) :

Pour Andoy,

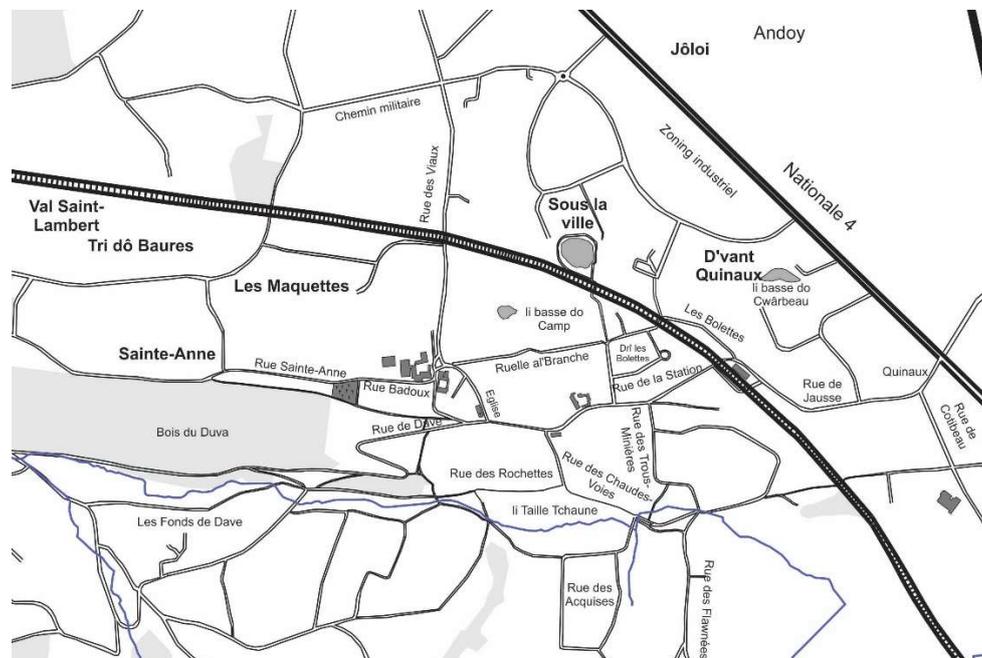
- La fosse Barrat, à l'extrémité ouest du village, à 200 mètres au nord-est de la nationale 4,
- Le Fond d'Andoy,
- Jauloy,
- Sauvenière,
- Les Aulnias, à une centaine de mètres au sud du village d'Andoy,
- Le Hambeau.

Pour Wierde,

- Wez,
- Devant Quinaux,
- Djû.

Pour Naninne (voir la carte qui suit),

- Tri dô Baures,
- Sainte-Anne,
- Dernoncourt,
- Val Saint Lambert,
- Sous la Ville,
- Maquettes,
- Cotibeau,
- Devant Quinaux.



## Chronologie des événements relatifs à l'exploitation des terres plastiques à Naninne (archives communales)

- Le 29/11/1860 : Approbation de la construction d'un chemin entre la gare de Nanines et Goyet (Mozet) au chemin de Samson à Hubinne . Les communes de Nanines, Wierde et Mozet interviennent chacune pour un tiers (elles peuvent solliciter des fonds extérieurs).  
Ce chemin a été demandé pour le transport des terres plastiques.
- 1860-1861 : Les exploitations de terres plastiques de Wierde, Mozet et Haltinne passent sur un chemin qui va de la station de Nanines (chemin de fer de Luxembourg) à la route d'Andenne à Ciney jusqu'à le carrière Sainte Begge.  
Elles donnent ainsi une grande importance à ce chemin. Mais il y a de nombreuses pentes et rampes, et des parties encaissées qui rendent l'accès difficile aux convois. On envisage donc des redressements et des subsides seront accordés par l'état.
- 1867 : Deux industriels utilisent le chemin de Naninne à Mozet pour le transport de terres plastiques et de produits réfractaires :  
Mr DELATTRE : convois de 4 à 5000 kg  
2 à 2 ½ voyages par jour vers la station de Naninne  
1 voyage vers Namèche (802 mètres sur le territoire de Naninne)  
Mr FERRARE : convois de 4 à 5000 kg  
20 voyages par jour  
parcours de 520 m sur Wierde et 802 m sur Naninne  
Comme ils dégradent la route, on instaure, suite à la demande des administrations communales, un péage proportionnel au poids et au parcours.  
Un droit de péage avait déjà été établi plus tôt (le 1/1/1864) sur la « Chaussée vicinale qui va de la station de Nanines à Mozet au chemin de Samson à Hubinne ». C'est ce droit qu'on réclame à nouveau.
- Le 2/6/1870 : Monsieur Bertrand, directeur de la société des terres plastiques d'Andenne, demande de pouvoir traverser à niveau le chemin de grande communication de Nanines à Sainte Begge par un petit chemin de fer sur le territoire de Naninne.
- En 1878 : Les industriels dégradant la route sont Mrs Dupreetz et Galet.
- Le 24/11/1889 : On autorise aux entrepreneurs l'emploi d'une machine à ruban au lieu-dit Grande Campagne, de la force de 5 chevaux et d'une pression de 5 atmosphères.
- 1927-1928 : On transporte des terres plastiques jusqu'à la gare de Naninne à partir des puits suivants :  
TRY AU BAURE MAQUETTES  
FOSSE ROUSSEAU  
FOSSE N° 1  
FOSSE AU BATEAU  
Les exploitants sont Mrs Desprietz , Lepage et Galet.
- Note - Lieux dits : : MAHIMONT : va des fosses de terres plastiques à la maison près de chez Hastir ;  
TEROÛLEUX : de la maison de Malpaire jusqu'à la gare de Dave ;  
Basse do Cwârbeau : ancienne fosse où est actuellement le zoning industriel ;  
D'SOS L'VILE : ancienne fosse (étang « Sous la Ville »)

Cette chronologie, issue des archives communales de Naninne, évoque notamment l'entreprise Galet. Si les activités de l'entreprise Galet posaient parfois des problèmes de dégradation des routes à Naninne, elle était pourtant appréciée des instances communales, puisqu'elle générait de l'emploi et participait à l'essor économique du village. C'est la raison pour laquelle le bourgmestre, Robert Lattaque, avait remis une décoration aux dirigeants de l'entreprise (voir ci-dessous une photo de l'époque, vers 1965 - ?-).



Ses responsables descendaient de temps en temps dans les fosses pour évaluer l'évolution de l'extraction. La photo ci-contre montre le directeur, Francis Destreel, et René Wathelet (vers 1976 - ?), au fond du puits du « Try-dô-Baur », juste avant leur remontée.



L'entreprise a cessé ses activités en 1979.

## Souvenirs de la fosse

Dans un article de *Namur-Magazine n°11 de juin 1996*, un ancien de Naninne, Raymond Trinaux, raconte ses souvenirs de la fosse. En voici un extrait.

Raymond Trinaux est un vrai Naninnois. A 66 ans, il n'a jamais quitté sa commune et n'est d'ailleurs pas prêt à lui faire des infidélités. « On est si bien à Naninne, Moi, je ne saurais pas me plaire ailleurs ». Voilà qui est clair. Raymond Trinaux est aujourd'hui l'un des derniers mineurs en vie dans le village. Il ne s'occupait pas de l'extraction du charbon mais bien de la terre plastique, une des richesses de Naninne.



Dans les années 50, il y avait une bonne trentaine de fosses à terre plastique réparties sur le territoire de Naninne. C'est que Naninne se trouve sur une ligne, sur un gisement d'argile qui part du sous-sol du fort de Dave pour rejoindre Mozet. Cette terre plastique, c'était de l'or pour le village et du travail pour les villageois. Avec cette terre glaise, on faisait de la faïence ou encore des briques, des tuyaux. Les utilisations étaient multiples.

Le travail dans les fosses n'est pas sans rappeler celui des mineurs. Raymond Trinaux est passé par tous les postes : « Au départ, avec un copain, je tournais la manivelle qui permettait de ramener à la surface les blocs de terre (par la suite, le moteur viendra aider les travailleurs). Puis, je suis descendu dans la fosse. J'étais alors, ce que l'on appelle, un « bertcheux ». C'est-à-dire que j'étais chargé de tirer la terre plastique depuis l'endroit de son extraction jusque-là où elle était ramenée à la surface.

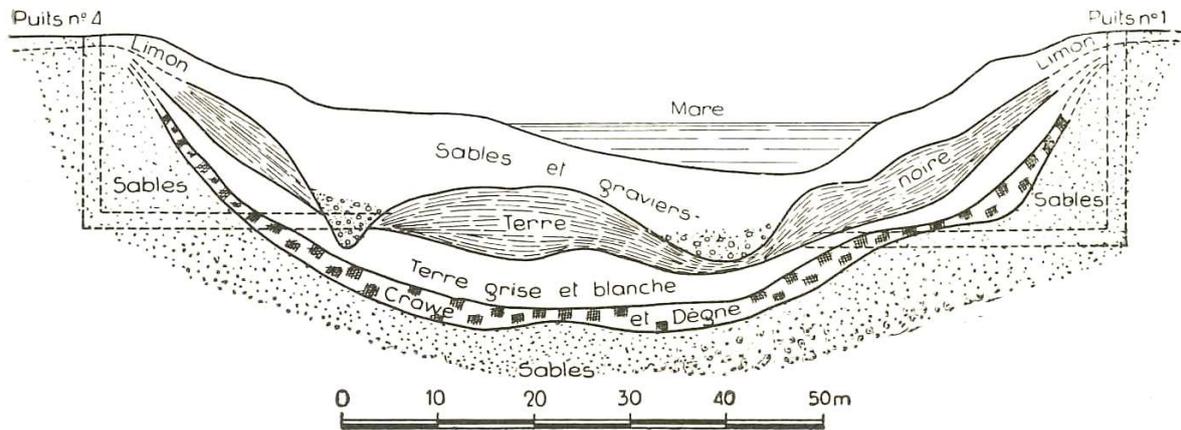
Raymond Trinaux terminera sa carrière à la taille. C'est lui qui s'occupait de détacher l'argile de la paroi. Un travail qui demandait beaucoup de doigté, Ces fosses étaient profondes d'une centaine de mètres. Une fois au fond, il y avait des couloirs qui partaient vers les veines. Ces galeries étaient parcourues de poutres en bois entre lesquelles on plaçait de la paille pour éviter que le sable qui précède la couche d'argile ne vienne remplir le couloir. Il s'agissait d'avoir l'oreille. Raymond Trinaux : « On entendait parfois les bois craquer. Il fallait aussi veiller au bon entretien des lieux pour éviter toute infiltration. A la fosse Sous-la-Ville, le sable a tout envahi. Certains sont restés bloqués trois jours ». Ce travail pénible, il l'aimait beaucoup : « Le plus difficile, c'était en hiver. Lorsque nous arrivions, pour descendre, vers 7h, il faisait noir. Dans la galerie, c'était toujours le noir. Et lorsque nous remontions, le travail terminé, le jour était déjà tombé. Alors, entre travailleurs, on se serrait les coudes. C'était bien nécessaire. Nous travaillions à la pièce. Il fallait que chacun travaille. Autrement, c'est tout le monde qui perdait de l'argent. Pour gagner notre vie, il fallait ramener, chaque jour à la surface environ 10 tonnes de terre. Les bertcheux, les tailleurs et tous les autres se retrouvaient après la journée de travail dans l'un des nombreux cafés du village. Etre de la fosse, ça créait des liens, des liens forts. »

Et puis, Raymond Trinaux, un beau jour a décidé de tout arrêter : « Un matin, j'ai découvert que la fosse dans laquelle j'avais travaillé la veille était entièrement envahie d'eau. J'ai eu peur. Les jours qui ont suivi, chaque fois que je descendais, je pensais à ma famille. Je me suis dit que ce n'était plus possible. Et j'ai arrêté. » Il y avait aussi, toujours présente, la menace d'un coup de grisou. Un coup de grisou qui, à Naninne a fait des victimes, des travailleurs ont été brûlés, Raymond Trinaux s'est alors reconverti dans ce qui a fait la réputation de Naninne durant quelques années, la culture de la fraise. Aujourd'hui, il a tout arrêté. Mais, il n'a pas oublié les années passées dans les fosses à terres plastiques. Ses outils sont exposés dans un musée andennais. Et c'est toujours avec plaisir qu'il emmène des visiteurs. Et alors, il est intarissable. Les souvenirs de la fosse, si envahissante, si prenante, reviennent.

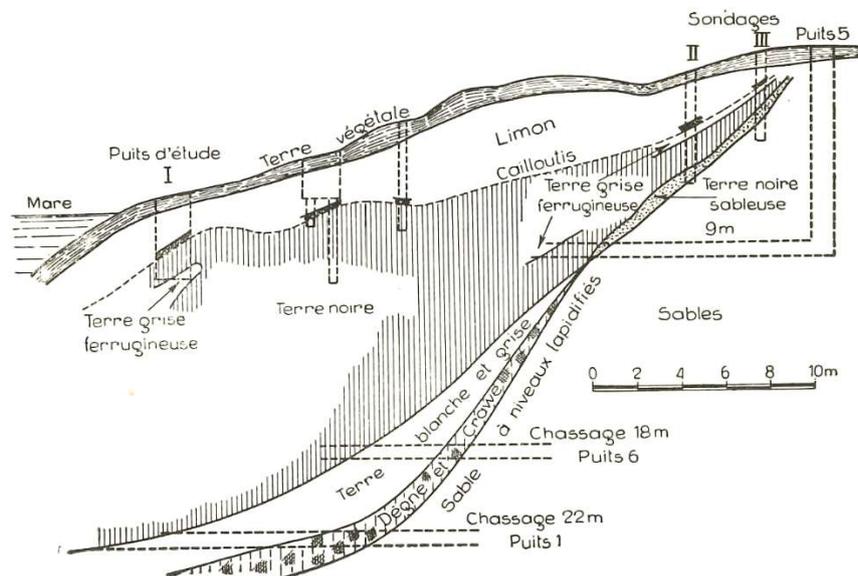


répartis sur le pourtour du bassin et atteignant des profondeurs différentes. Ils donnaient accès à des galeries dirigées vers le centre du gisement.

La coupe schématique suivante montre que la masse de terres se présentait comme le remplissage d'une cuvette assez plate, dont le fond était constitué de sables et dont la partie supérieure était recouverte de sables et de graviers.



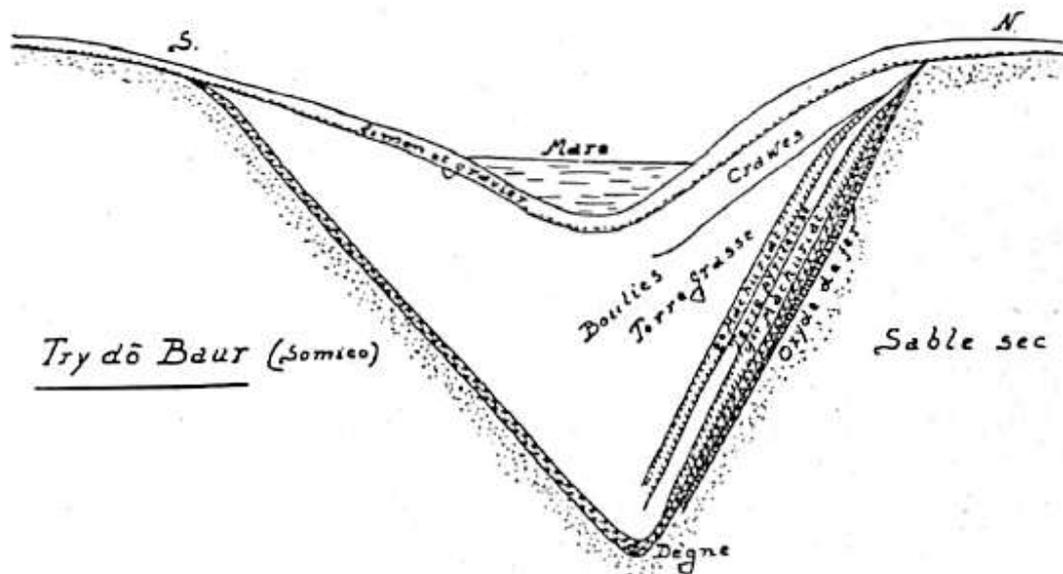
Une coupe plus détaillée de l'extrémité de la lentille, ci-dessous, permet de mettre en évidence, d'une part les endroits et profondeurs de sondages, assez proches de la surface du sol, les endroits des puits d'exploitation et des galeries de « chassage » (c'est-à-dire selon la méthode qui consiste à progresser dans l'extraction en s'éloignant du puits principal ou de la galerie principale), et la localisation des zones de terres exploitables.



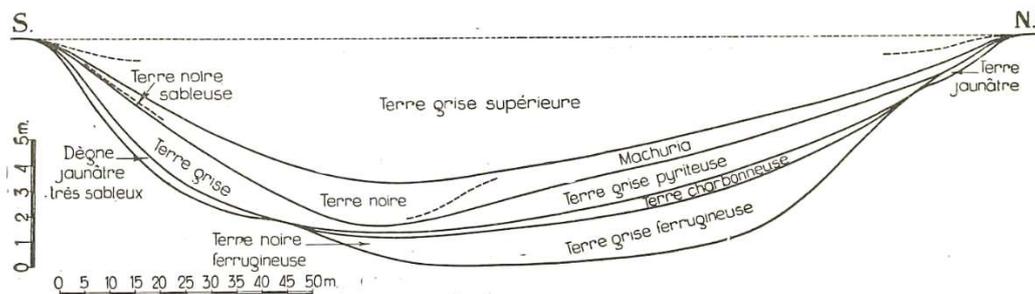
Les terres du gisement « Sous-la-Ville » ont été utilisées dans l'industrie du zinc pour la fabrication de creusets et certaines qualités convenaient également comme produits de filtration pour les huiles.

Le cas de l'exploitation du gisement « Sous-la-Ville » est donc un cas particulier. En général, les gisements se présentent de manière allongée, avec un profil en « U » ou en « V ».

Ainsi la figure suivante montre une coupe schématique du gisement « Try-dô-Baures » entre Dave et Naninne, au nord de la route militaire du fort de Dave. Il est l'un des plus intéressants de la région.



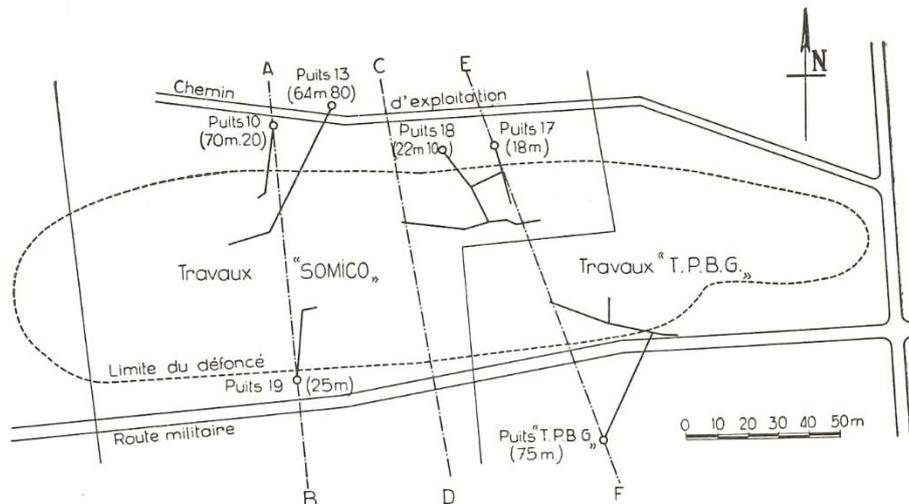
Une autre figure, ci-dessous, extraite de l'ouvrage de Calémbert, montre la coupe de manière plus détaillée. Le profil semble plus affaissé sur cette coupe, mais l'échelle des hauteurs a été fortement exagérée par rapport à celle des longueurs, de manière à pouvoir distinguer les diverses couches.



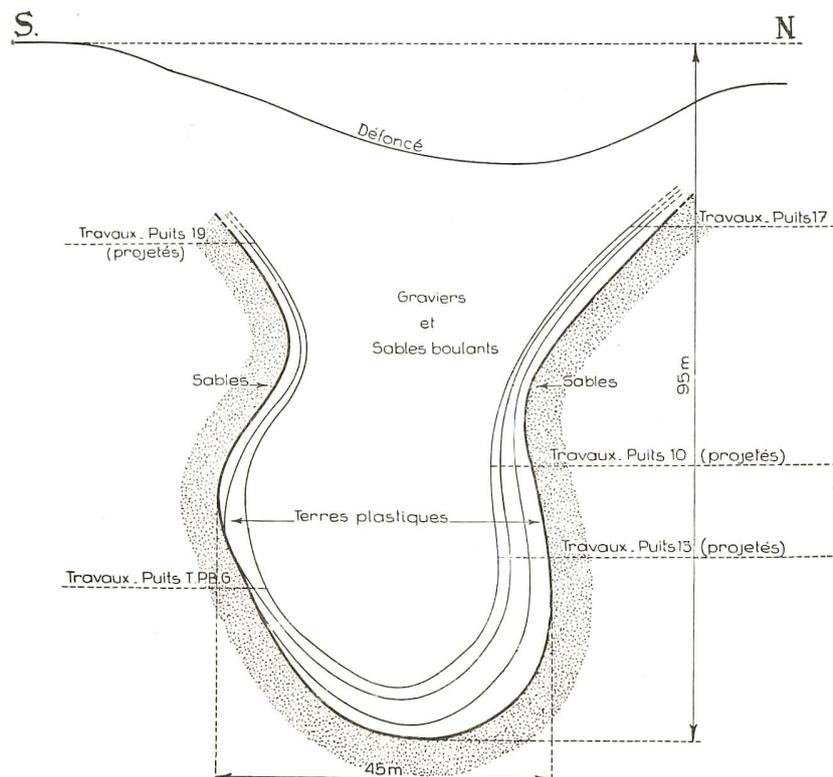
Ce gisement est très allongé et étranglé en plusieurs points. Il était partagé entre deux exploitants : T.P.B.G. et SOMICO. Dans la partie nord, on trouve, entre le dègne rouge et le sable sec, une couche d'oxyde de fer en concrétions très dures. Sur le dègne, repose une première couche de machuriat (lignite), séparée d'une seconde couche par une veine de terre très pyriteuse. La terre exploitée au-delà est grasse ; la rencontre de bouillies y est très fréquente. Les bouillies sont un mélange de terre de sable et d'eau, souvent causées par l'exploitation elle-même. Ces poches de boues posent de gros problèmes pour la poursuite de l'extraction. Sur le versant sud, le machuriat est recoupé à une vingtaine de mètres de la recoupe nord. Plus à l'est, le lignite est moins important et le gisement est sensiblement plus large : la distance entre les dègnes est encore d'environ 50 mètres à la profondeur de 70 mètres. Vers le haut, on extrait une terre grasse, d'une teinte rouge uniforme.

Dans le cas du « Try-dô Baures », l'exploitation est descendue jusqu'à 95 mètres et il s'agit d'une des exploitations les plus profondes dans la région.

La figure suivante montre le plan des travaux du gisement.



Après analyses et données fournies par les exploitants, Léon Calembert a pu reconstituer une coupe verticale de l'exploitation, passant par la ligne EF du plan des travaux ci-dessus. Cette coupe, illustrée ci-dessous, montre en effet que la poche atteint des dimensions considérables : le fond est à 95 mètres sous la surface du sol, la largeur atteint 45 mètres dans la partie renflée et 32 mètres dans la partie étranglée.



La firme T.P.B.G. exploitait principalement les terres grasses. Le premier choix, à forte teneur en alumine, était destiné aux glacières, verreries et cristalleries, tandis que le second, choix, plus pauvre en alumine, qui présente davantage de stries et diffère surtout du premier par sa coloration bariolée, était fourni aux usines de produits réfractaires qui en tiraient des chamottes alumineuses. Ces dernières terres s'employaient également comme liant alumineux et pour la fabrication des creusets d'usines à zinc.

En plus des mêmes terres grasses destinées à des usages identiques, la société SOMICO envoyait aux verreries, glaceries et usines réfractaires, des terres demi-maigres de qualité tandis que les terres ordinaires convenaient pour certains produits réfractaires et pour la céramique.

### Les conditions de travail

Raymond Trinaux le mentionne dans son témoignage, les conditions de travail étaient souvent pénibles dans la fosse. Elles sont également évoquées dans les documents cités plus haut.

L'exploitation de la terre plastique se faisait au moyen de puits, appelés « *bures* » et de galeries souterraines étançonnées ou consolidées par des cerceaux de bois flexibles, de noisetier, de charme ou de merisier, appelés « *tchaurnales* ». Les ouvriers les tournaient au préalable, et, derrière ces cerceaux, ils plaçaient une couche de paille qui empêchait les terres fines et le sable de s'infiltrer dans les galeries.



Les dimensions de ces galeries (les « *tchesses* ») obligeaient les « *derieux* » à travailler dans des positions peu confortables : la hauteur était d'environ 1,50 m et la largeur 1,20 m. La longueur pouvait atteindre 100 m. Elles étaient aérées par de simples tuyaux de zinc.

Le maître de fosse, un des plus vieux ouvriers, descendait dans le puits le premier, une main agrippée au câble, le pied dans le crochet, appelé « *havé* ». Il était muni d'une lampe à huile, remplacée plus tard par une lampe à carbure, puis, plus tard, par une lampe électrique. Les galeries sont creusées en direction du gisement. Les mineurs rencontrent d'abord le « *dègne* », une terre chargée d'impuretés qui constitue l'enveloppe du gisement de terre plastique et qui protège des infiltrations d'eau. Petit à petit, en creusant, le *dègne* devient plus pur et les mineurs débouchent sur la terre exploitable.

Le « *haweur* », ouvrier qui extrait la terre à la taille, se sert de « *l'osteye* », lame triangulaire d'environ 40 cm de long, munie d'un manche en T. Il trempe cet outil dans l'eau et trace dans la taille des fentes horizontales et verticales en enfonçant par à-coups la lame dans la terre.

Les blocs dont les quatre faces latérales étaient ainsi tranchées, étaient ensuite détachés du fond de taille à l'aide d'une houe plate, « *li hawe* ». Ces blocs pesaient de 100 à 150 kg. Ce travail dans une atmosphère viciée était pénible, chaque coup *d'osteye* donnait un choc sur l'estomac.





Plus tard, l'*osteye* fut remplacé par la « *gratte* », longue tige carrée en acier, d'environ un mètre de long et munie à une extrémité de deux tranchants placés de part et d'autre d'une lame de 5 à 10 mm de large. L'autre extrémité était pourvue d'un manche en bois. Ce nouvel outil permettait aux *haweurs* d'extraire plus vite et avec moins d'effort des blocs plus gros (environ 300 kg).



Ces blocs étaient acheminés par les *hercheurs* du fond de la galerie jusqu'au puits. Les *hercheurs* disposaient d'une brouette ou parfois faisaient glisser les « *rukes* » sur des planches humidifiées et les accrochaient au câble du treuil, puis prévenaient les « *trèyeux* » en tirant sur un filin qui agitait une sonnette. Plus tard, on installa dans les galeries des rails et des wagonnets.

Les blocs étaient ramenés à la surface par un treuil, protégé par une baraque, cabane ou hayon de paille où les *trèyeux* stockaient également les marchandises. Outre la remontée des blocs, les *trèyeux* assuraient aussi la descente et la remontée des *haweurs*. Il fallait donc à ce poste des hommes sûrs. Pour augmenter la sécurité, le règlement des mines imposa deux *trèyeux*. Souvent, c'est le second *trèyeu*, appelé « *rascoudeu* » qui réceptionnait le bloc à son arrivée en surface. Les treuils étaient actionnés par l'homme (ou un cheval, selon le type d'installation) et seront remplacés par des treuils à moteur diesel plus tard.



A la surface, à l'aide d'un fil de fer (la « *pique* »), les *trèyeux* découpait les blocs afin de faciliter leur transport, les triaient suivant leur qualité et les stockaient dans la baraque, avant d'être transportés.

### Après l'exploitation...

Plus tard, bien après l'époque de l'exploitation des terres plastiques, tout ce travail a été mis en valeur au musée de la céramique à Andenne où un puits d'extraction de derle, semblable aux puits réels, a été reconstitué. Ce travail fut réalisé grâce à l'aide de Raymond Trinaux de Naninne dont la vie est évoquée ci-dessus. Tout a été réalisé selon les méthodes de l'époque, avec du seigle fabriqué à l'ancienne pour tapisser la galerie, des poutres en chêne pour façonner le puits et des genêts pour le toit. Raymond Trinaux a retrouvé un ancien wagonnet ainsi que les outils utilisés à l'époque. Sur la photo ci-contre, on le voit, vers 1992, simuler l'extraction de la terre plastique sous les yeux de Robert Mordant, le conservateur du musée.

